La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne



N°38 - Juillet 2023

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignoises, Vieillevignois,

ette période estivale est une respiration pour l'équipe municipale et un moment festif autour de la fête locale.

C'est aussi l'occasion de faire un point d'étape sur les actions menées et les préoccupations municipales.

Vous trouverez dans ce numéro des informations sur les travaux de l'école, le suivi du chantier de l'église et ses réunions de chantier, la mise en place de la commission 'verdure et briquettes', la gestion des chats errants, la fermeture d'un poste d'enseignant à la rentrée 2023...

L'équipe municipale a fixé lors de son dernier conseil municipal, au-delà des actions déjà engagées, deux objectifs pour la fin de ce mandat à savoir l'aménagement du cimetière et la restauration du patrimoine dans laquelle chacun pourra participer.

Comme vous le savez déjà, la commune a besoin d'administrés qui s'investissent dans les associations ou au sein même du conseil municipal, n'hésitez pas à venir nous voir.

Un bel été à tous.

Laurent Miquel



SOMMAIRE

Le mot du maire	p 1
Vie du village	p 2
Le mot des associations	p 7
Informations utiles	p 10

VIE DU VILLAGE



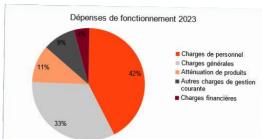
Budget communal

Le budget primitif de 2023 a été voté lors du conseil municipal du 11 avril 2023.

Il se répartit en 309 685,36 euros en fonctionnement et 923 516,15 euros de dépenses d'investissement, dont 80 % de restes à réaliser de 2022.

Les opérations d'équipement votées pour cette année atteignent un montant de 160 580 euros dont 82 % sont dédiés à la réfection de l'église. Le reste se répartit entre l'éclairage public, les bornes incendie, l'informatique de l'école, l'aménagement de l'école (palissades),

l'aménagement du centre bourg et les travaux de la plateforme pour les ordures ménagères.



Taux d'imposition stables

Les bases d'imposition ont augmenté de 8,20 %.

En raison de la conjoncture économique et de l'augmentation des bases, l'équipe municipale a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui sont donc les mêmes que l'année dernière :

- Taxe foncière bâtie: 38,39 %

- Taxe foncière : 69.52 %

- Taxe d'habitation : 12,98 % pour un produit de 125 886 euros

Reconnaissance Catastrophe naturelle

Suite à la sécheresse de 2022, nous sommes toujours dans l'attente de la décision de la Préfecture pour le classement en catastrophe naturelle de notre village.

Haute-Garonne ont déjà fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance en l'état de catastrophe naturelle, Vieillevigne fait partie de la zone encore à l'étude.

Si acceptation, et publication au Journal que: Officiel, la mairie sera informée et vous le fera savoir par tous les moyens de communications (affichage public, site internet mairie, ...).

Les propriétaires concernés, auront 10 jours, pour se rapprocher de leurs assurances et faire les 12 heures et de 16 heures à 18 heures. démarches nécessaires (peu importe s'ils ont fait la Merci de respecter ces horaires. démarche en mairie).

Travaux de bricolage et de jardinage

Pour rappel, comme indiqué dans un arrêté préfectoral daté du 23 juillet 1996 qui fixe le cadre pour la Haute-Garonne et toujours en vigueur en 2023, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide Même si une cinquantaine de communes de la d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués

- les jours ouvrables de 8h30 à 12 heures et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à

Juillet 2023 La Chotta

Rénovation de l'église : les travaux avancent

Les travaux de rénovation de l'église, commencés en février, avancent bien même si les intempéries des mois de mai et juin ainsi que le déplacement des abeilles qui avaient élu domicile dans le clocher et qu'il a fallu récupérer (merci M. Rondi) ont provoqué quelques retards.

Plusieurs chantiers sont en cours simultanément en différents endroits. Les travaux ont démarré par le montage des échafaudages. La peinture sur toile du chœur est partie en rénovation dans les ateliers de Marbrel conservation à Capdenac.



Les vitraux sont en chantier chez la société En Verre Contre Tout à Castres.

Les cloches ont été expertisées, réparées et nettoyées à Trémentines dans le Maine et Loire. Les tables de communion du chœur et des chapelles sont

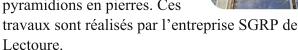
traitées chez MSL à Avignonet Lauragais. Le tambour d'entrée et le plancher de la tribune sont en fabrication chez RBL à Villenouvelle.

La charpente et la toiture du chœur sont aujourd'hui totalement rénovées par l'entreprise Couffignal de Launaguet.

Le clocher est dans sa phase finale de nettoyage, réparation et réfection des joints. La dernière rénovation date de 1833 (les maçons de l'époque y ont gravé cette date).



La croix sommitale en pierre de taille (comme à son origine) a été installée au sommet du clocher. Les deux pinacles, qui entourent le clocher, ont été rebâtis et couronnés par des pyramidions en pierres. Ces



A l'intérieur de l'église, des sondages ont été effectués pour retrouver des décors peints plus anciens. Les actuels datant de la deuxième moitié du 19ème siècle ont été réalisés par les frères PEDOYA. Ces décors sont en cours de restauration par Violle & Frantzen de Pau.

Au gré de l'avancement des autres corps de métiers, l'électricité est mise aux normes par l'entreprise L2E de Gratentour.

Reste à faire la rénovation de la charpente, toiture et murs de la nef, à remonter les cloches et les vitraux, installer les menuiseries : encore quelques mois d'activités!

La synchronisation de tous ces travaux par le cabinet d'architecte du patrimoine Arc & Sites demande de nombreuses réunions de travail sur site.

La sécurité des travaux est assurée par la société CARSECO de Vallègue.

La fin de cette rénovation, qui demande une forte implication de l'équipe municipale, est prévue pour le quatrième trimestre 2023.

Démarches en cas de travaux impactant la circulation



Si la réalisation de vos travaux nécessite d'interrompre ou de modifier la circulation, il est nécessaire d'en obtenir l'autorisation par un arrêté temporaire de police de circulation, préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique. Vous devez faire cette demande auprès de la mairie au moins 2 semaines avant le début des travaux envisagés.

Collecte des ordures ménagères : bonnes pratiques

La qualité de vie est l'affaire de tous : le non-respect des règles élémentaires de propreté dégrade notre cadre de vie et coûte cher, à la collectivité et à la planète. Alors, adoptons les bons gestes !

Pour rappel:



Dans le bac marron : Les ordures ménagères sont issues des activités domestiques. Ce sont les ordures de tous les jours, jetées dans les poubelles d'intérieur (cuisine, salle de bain) : les restes alimentaires, les déchets d'hygiène, tout objet non récupérable.



Dans le bac jaune :

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS



A la déchetterie :







Et n'oubliez pas :



Prochainement, un nouveau mode de collecte des déchets

À partir du 1er novembre 2023, Terre du Lauragais va mettre en place un nouveau mode de collecte des ordures ménagères.

Des camions équipés d'un système robotisé autonome collecteront via une grue nos déchets dans les différents points d'apports volontaires.

Dès septembre prochain, une réunion publique aura lieu au village pour présenter ce nouveau mode aux administrés et les ambassadeurs du tri de la communauté de communes communiqueront en faisant du porte-à-porte auprès des habitants de octobre à décembre.

La commission Verdure et briquette très active

Depuis le début de l'année, la commission Verdure et briquette a poursuivi l'embellissement du village. Côté verdure, elle a planté des romarins et lauriers tin surmontés de bambous dans les triangles de la rue de l'Autan, fleuri les vasques de la place, achevé l'aménagement du jardin de la Thésauque, poursuivi le désherbage, le paillage et le renforcement des protections dans le verger.

Merci à tous les participants aux différents travaux, notamment en février, où une vingtaine de personnes se sont réunies, et tout au long de l'année.

En ce qui concerne le côté 'briquettes', deux chantiers vont être mis en place pour rénover le puits de Lazières et la fontaine Sainte-Germaine " avec pour objectif une remise en état d'ici la fin du mandat de l'équipe municipale. Des "bras" seront les bienvenus.

Si ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à rejoindre cette commission pour proposer des aménagements et participer à des actions d'embellissement, cela contribue à renforcer la convivialité de votre village.

Inscrivez-vous en contactant le 06 51 07 74 33.



La question des chats errants résolue

Le quartier de Léguille était confronté depuis plusieurs années à une colonie de chats sans propriétaire nourris par une administrée. A son départ, ces chats sans nourriture se sont éparpillés dans le quartier avec un risque de très forte prolifération.

La commune a décidé d'agir et a contractualisé avec l'association CHAMANIA pour faire la seule action permise par la loi : maintenir les chats sur place, les attraper, les stériliser, les identifier et les relâcher.

Cette opération a permis de fixer les chats sur un lieu restreint, la stérilisation de plus de vingt chattes ou chats et une diminution drastique de la population.

Une solution définitive a été trouvée par CHAMANIA : la Ferme des Rescapés dans le Lot qui a accepté de prendre les 20 chats restants. Plusieurs séances de trappe et déjà trois transports ont été assurés par CHAMANIA et un élu de Vieillevigne permettant le transfert à ce jour de quatorze chats.

L'action de la commune a été la cible des réseaux sociaux avec des publications provocantes et alarmistes qui n'ont fait que desservir l'efficacité de l'action menée, une perte de temps importante pour l'équipe municipale à répondre aux détracteurs mal informés et des insultes pour les bénévoles de l'association.

Je remercie ces bénévoles de l'association CHAMANIA qui ont mené cette opération coûteuse de longue haleine, je remercie également la ferme aux Rescapés pour la récupération gracieuse des chats.

Ces associations indispensables ne vivent que de dons et il est important de les soutenir.

- * https://www.chamania.fr/page-8814607.html
- * https://www.la-ferme-des-rescapes.org/faire-un-don/

Laurent Miquel

Classe unique pour la rentrée à l'école



La baisse des effectifs amorcée depuis quelques années (due aux moindres naissances annuelles et le peu d'arrivées de nouvelles familles avec des enfants sur le village) faisaient peser depuis quelques rentrées la menace d'une fermeture de poste dans l'école de notre village.

Restant au-dessus du seuil critique de 24 élèves, l'école avait pu continuer son fonctionnement à deux classes jusqu'à cette année. Malheureusement, cette baisse conjoncturelle a été accentuée par des départs et des scolarisations ailleurs que dans notre école publique, diminuant l'effectif à 21 élèves cette année. Cela a motivé la décision de l'Education nationale de supprimer un poste pour la rentrée 2023-2024.

Ceci est regrettable, notamment l'année même des investissements faits sur le bâtiment de la maternelle, et les efforts financiers et humains consentis par notre commune pour le bon fonctionnement de notre école en deux classes. Néanmoins, nous pouvons espérer une remontée des effectifs dans les années à venir, ce qui permettra certainement une réouverture de classe.



L'école va donc fonctionner à la rentrée en une classe unique regroupant les élèves des maternelles et élémentaires, sous la houlette d'un seul professeur des écoles. Il sera assisté à plein temps de l'ATSEM.

L'encadrement du périscolaire restera inchangé et l'appui de la commune à notre école demeurera à la même hauteur que pour les années passées.

La classe se fera dans le bâtiment de la place mais les autres structures communales, notamment le préfabriqué de l'ancienne maternelle, resteront à disposition de l'école. Quelques aménagements sont prévus cet été pour adapter ces structures au nouveau fonctionnement en classe unique (aménagement d'un toilette pour les plus petits, réaménagement de l'espace bibliothèque, abri matériel EPS).

La demande de Mme Séverine GERVAIS (actuelle directrice de l'école) pour prendre le poste a été acceptée. Elle assurera donc l'enseignement de cette classe unique à la rentrée.

De même, Cécilia DUVAL reste l'ATSEM de l'école et aura la tâche d'assister l'enseignante dans une classe avec des petits et des grands.

Enfin, deux agents seront toujours en charge de l'animation périscolaire, du service cantine et de l'entretien des locaux. Sophie FAURE sera en charge de ce rôle accompagnée d'une autre personne à recruter. Si des personnes sont intéressées par ce poste, merci de contacter la Mairie

Nous remercions sincèrement Mr David PULITO pour les 6 années passées comme professeur des maternelles dans notre école, et lui souhaitons le meilleur dans sa nouvelle affectation.

Nous voulons également remercier Sabine MARTINER qui a pris sa retraite en février dernier, après 16 ans au service de l'école. Nous remercions aussi Habata LIGONNIERE, qui l'a remplacée depuis ce début d'année 2023 mais qui ne désire pas continuer l'année prochaine.

De même, nous remercions l'association « La Chouette Ecole » pour ses animations durant l'année.

Grâce à l'implication de tous les acteurs autour de l'école pour s'adapter à la nouvelle configuration, notre petite école va encore pouvoir proposer ses services de qualité et de proximité.

Bonnes vacances à tous.

La commission scolaire

LE MOT DES ASSOCIATIONS

Le Comité des fêtes



A tous les vieillevignoises et vieillevignois,

La fête du village arrive enfin!

Mondialement connue et reconnue pour son <u>esprit festif</u> et la <u>communion</u> entre les générations qu'elle met en lumière, marque de fabrique de Vieillevigne depuis toujours

L'occasion de se mélanger pour :

La <u>belote</u>, de haute voltige, mais toujours dans un état d'esprit de pur plaisir

Le repas <u>bandas</u> haut en couleurs et en cuivres (possibilité de danser sur les chaises en fin de soirée...pour les plus « fangio »)

L'<u>aubade</u> de derrière les fagots, qui nous fait tous voyager à travers le temps, à travers le monde et les rues du village

Le concours de <u>pétanque</u>, attendu par les plus grandes stars (locales) de ce jeux (mais également par les jeunes pousses & autres joueurs du dimanche)

Les <u>grillades</u> maisons, dont les plus grands restaurants nous jalousent la recette et le succès Un <u>concert</u> grandiose, par le groupe le plus en vue (du Lauragais), au cours duquel même les boiteux ne peuvent que danser

La <u>cérémonie aux morts</u> toujours émouvante, suivie d'un apéritif champêtre (et dansant pour les plus vaillants)

Et puis rebelotte, pour la <u>pétanque</u> (pas la belote là), les <u>grillades</u> et un nouveau <u>concert</u> surprise, surprise renouvelée chaque année

Préparez-vous, entrainez-vous, pour ces 4 jours de fête et de partage et surtout cochez bien les 27, 28, 29 et 30 juillet!

Ces festivités ne sont pas les seules car nous attendons également avec impatience la suite : vide grenier, jambon braisé et théâtre.

Bien à vous et au plaisir de vous y croiser.



Le comité des fêtes de Vieillevigne

Les événements à venir pour la fin de l'année :

Fête du village Vide grenier Jambon braisé Soirée Théâtre Assemblée générale Jeudi 27 au dimanche 30 juillet Dimanche 24 septembre Dimanche 15 octobre Samedi 2 décembre Samedi 9 décembre (18h)



La Chouette école



La Chouette École a pu proposer plusieurs évènements tout au long de l'année scolaire.

En commençant par le goûter de rentrée pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et présenter l'association, puis Halloween et son défilé de monstres, le marché de Noël avec la venue du Père-Noël, des ventes de chocolats, de viennoiseries et de galettes, le Carnaval et sa parade de costumes, la course d'orientation lors de la chasse aux oeufs.

Les bénéfices récoltés au cours de ses différentes manifestations ont pû aider au financement du séjour au ski, du spectacle de Noël et de la fête des enfants.

L'année s'est clôturée le 23 juin par la Fête des Enfants. Après une Kermesse organisée par l'école et une représentation théâtrale des élèves de primaire, les petits et leurs proches se sont retrouvés sur la place du village pour profiter d'un moment de partage et de convivialité.



La tombola aura gâté les participants.

Nous remercions chaleureusement tous les commerçants pour leur générosité.

L'association a offert l'apéritif de l'amitié et la soirée s'est poursuivie de manière festive autour d'un repas partagé dans la cour de l'école.

La Chouette Ecole remercie les parents, l'équipe enseignante, le personnel de mairie, la mairie, les villageois et bien évidemment les enfants qui ont participé tout au long de l'année

à la réussite des événements proposés.

Pour vous investir dans l'association l'année prochaine, vous pouvez contacter l'équipe par mail à l'adresse lachouetteecole31290@gmail.com. Nous comptons sur vous!

Très bel été à tous!

A.C.C.A. de VIEILLEVIGNE

Bonjour à tous,

Cette année 2023 est une année très triste pour notre association de chasse. Notre trésorier et ami Sébastien Jean-Jean, dit Obélix, nous a quittés brutalement le 01/01/2023. Il était impliqué dans plusieurs associations, toujours là pour mettre la main à la pâte et parfois pousser des coups de gueule, vite oubliés à l'heure de l'apéro.

L'année 2023 est aussi un grand tournant pour les ACCA de Gardouch, Saint-Rome et Vieillevigne. Nous les avons dissoutes pour ne former qu'une AICAF (Association intercommunale de chasse agréée fusion). Il n'y

aura qu'un seul bureau et non plus quatre comme auparavant, ce qui fait moins de paperasse à remplir.

Je ne suis donc plus le président de l'ACCA de Vieillevigne mais siège toujours au conseil d'administration.

Un dernier rappel : la chasse ouvre le 2ème weekend de septembre, les battues du grand gibier sont signalées par des panneaux "Chasse en cours". La chasse n'est pas ouverte tous les jours sauf pour le tir des migrateurs (palombes) qui est ouverte tous les jours mais à poste fixe.

Je vous souhaite à toutes et tous un super été et rendez-vous à notre incontournable fête de Vieillevigne.

JM Recoché

Sports Loisirs Vieillevigne



Gymnastique/Pilates

L'arrivée de l'été marque la fin de la saison pour l'activité « gym », qui s'est maintenue au rythme de 2 séances hebdomadaires depuis septembre dernier. La séance de Pilates animée par Alexia le mercredi matin a connu une excellente fréquentation malgré le nouveau créneau horaire. Beaucoup d'adhérentes ont pu s'y adapter, et pas mal de nouvelles personnes s'y inscrire. Ce créneau sera du coup maintenu à la prochaine rentrée de septembre. La séance du jeudi soir animée par Laury a été suivie de façon moins régulière malgré un horaire assez pratique. Laury ne sera plus disponible à la rentrée prochaine et nous cherchons donc en ce moment une solution pour maintenir une seconde séance un peu plus cardio, si possible sur le même créneau horaire.

Les séances hebdomadaires reprennent à partir de septembre

 \rightarrow cotisation par personne : 53 \in par trimestre pour 1 séance hebdomadaire, 98 \in par trimestre pour 2 séances hebdomadaires

Contact: Christine Claustres 06.79.98.45.58

Terrain de Basket/tennis



Le terrain de tennis/basket a été comme d'habitude peu utilisé dans l'hiver et a connu un regain d'utilisation ce printemps, même si les pluies fréquentes l'ont quelquefois rendu un peu plus lourd. La mise en place d'un stand de l'association lors du vide-grenier de septembre a permis de distribuer plusieurs clés contre cotisation, et de recaler pas mal d'utilisateurs sur une saisonnalité de septembre à septembre. Ce système sera de nouveau proposé à la rentrée. Pour rappel, l'accès au terrain implique d'être à jour de sa cotisation annuelle, et donne droit à une clé utilisable par tous les membres d'un même foyer et leurs amis/invités. La règle des « 1 heure » est toujours d'actualité : 1 heure à encore profiter si vous êtes sur le court et que quelqu'un se présente, ou une petite heure d'attente maxi si le court est occupé. Bon été à tous !

 \rightarrow accès au court de tennis avec 1 clé personnelle, contre une cotisation de 40 ϵ / famille / an.

Contact: Christophe Verheyden 06.88.61.01.64

Pétanque



Les concours ont repris les vendredis depuis le 19 mai.

La participation est régulière cette année encore.

Venez vous entrainer dans une ambiance conviviale en vue des concours de la fête locale qui se dérouleront en doublette formées le samedi 29 et dimanche 30 juillet à 15h.

Bon été à tous!



Le bureau

renseignements, inscriptions: Christophe Verheyden (Président): 05.61.81.34.77 ou 06.88.61.01.64

10

INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14 Courriel: mairie.vieillevigne@orange.fr

Site internet: www.mairie-vieillevigne-31.fr

La mairie est ouverte au public : les lundis matins de 9h à 12h, les mardis soirs de 17h à 19h et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la secrétaire, Camille Legendre.

Entreprendre



Sept entreprises sont installées à Vieillevigne :

- 2A Rénov: travaux de second oeuvre

2 06 75 11 44 00

- *Billon Dépannage* : artisan plombier, chauffagiste **☎** 06 13 18 04 54

- Da Santa rénovation, artisan 2 06 12 21 43 32
- De tout, un peu mais bien : travaux de plomberie, électricité, divers **2** 06 63 55 18 08
- Perrine Sylvestre: modelage aux pierres chaudes et réflexologie 206 79 63 08 41
- SARL Souloumiac et Naudinat : entreprise de maçonnerie ☎ 06 14 17 28 45
- *Taxi du Canal du Midi* : entreprise de transport **☎** 06 61 76 45 48

Une assistante maternelle exerce au village : Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Bel été à tous!

Ecole



Ecole 205 61 81 96 80

Courriel: ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice et professeure : Mme Gervais

Pour information, l'ALSH intercommunale du mercredi après-midi pour les enfants de Vieillevigne s'effectuera à l'école de Gardouch

Recensement citoyen



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Le jeune doit alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile pour obtenir une attestation nécessaire pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.

Restrictions d'eau



Suite au faible enneigement de l'hiver, au faible niveau des nappes phréatiques et au faible remplissage des retenues d'eau, toutes les communes du département sont en vigilance.

Il n'y a pas de restrictions imposées mais l'ensemble des usagers sont invités à prendre toutes mesures d'économies d'eau.

Tous les usages et usagers sont concernés par la vigilance, quelle que soit l'origine de l'eau.

Un site internet a été créé pour informer sur les restrictions d'eau en Haute-Aronne : https://atlasddt31.fr/etiages.

Rédaction et mise en page : Géraldine MARTIN-HOUSSART-Laure MERCADAL - Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction des articles des associations par les responsables. Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique